

Réduction des émissions de gaz à effet de serre : Des écarts persistants et inquiétants

Un nouveau rapport du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUÉ) alerte sur l'insuffisance des mesures climatiques prises par les États pour contenir le réchauffement climatique. Ce [Rapport 2024 sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière de réduction des émissions](#), publié chaque année avant les négociations internationales sur le climat, dresse un constat alarmant.



Selon les conclusions du rapport, les politiques climatiques actuelles placeraient la planète sur une trajectoire de réchauffement catastrophique de 3,1 °C d'ici la fin du siècle, bien au-delà des objectifs de l'Accord de Paris de 2015, qui

visent à limiter l'augmentation des températures à 1,5 °C, ou à défaut, bien en dessous de 2 °C. Ce chiffre dépasse également les prévisions antérieures de l'ONU, qui estimaient le réchauffement entre 2,5 °C et 2,9 °C.

Le rapport met en évidence l'écart critique entre les émissions actuelles, les engagements des pays (connus sous le nom de Contributions déterminées au niveau national – NDC) et les réductions nécessaires pour atteindre les objectifs climatiques mondiaux. Cet écart reflète directement l'aggravation des catastrophes climatiques : sécheresses, inondations, vagues de chaleur et autres événements extrêmes, qui se multiplient à une échelle sans précédent.

Des solutions à portée de main

Malgré ces constats inquiétants, le rapport identifie plusieurs pistes prometteuses pour réduire significativement les émissions :

- Les énergies renouvelables, notamment l'énergie solaire photovoltaïque et l'éolien, pourraient contribuer à 27 % des réductions nécessaires d'ici 2030, et à 38 % d'ici 2035.
- La conservation des forêts jouerait un rôle crucial, représentant 20 % des réductions nécessaires.
- L'optimisation de l'efficacité énergétique, l'électrification des secteurs clés et la réduction des combustibles fossiles dans les bâtiments, les transports et l'industrie sont également identifiées comme des leviers stratégiques.

2025 : une année décisive

L'année 2025 sera un tournant dans la lutte contre le changement climatique. À cette date, les pays signataires de l'[accords de Paris de 2015](#) devront soumettre leurs nouveaux

objectifs de réduction des émissions pour 2035. Ces engagements, qui seront discutés lors des prochaines conférences, devront refléter une ambition accrue pour limiter le réchauffement global à 2 °C, tout en continuant de viser 1,5 °C.

Les Nations Unies appellent les gouvernements, les entreprises et les citoyens à redoubler d'efforts pour combler l'écart entre les actions actuelles et les besoins urgents pour un avenir durable. Face à l'urgence, le rapport réaffirme que la transition énergétique, la conservation des écosystèmes et la coopération internationale sont plus que jamais des priorités pour éviter les scénarios climatiques les plus sombres.

Megan Valère SOSSOU